

1. ANNONCES DU SOUS-COMITE MEDITERRANEEN



Réunion du Sous-comité Méditerranéen du CIVVIH pour 2010

"Plans de gestion pour les villes historiques méditerranéennes et viabilité"

18 à 20 novembre 2010 – Nicosie, Chypre

La réunion est organisée autour d'une série de sessions thématiques qui incluent une synthèse de communications.

Le sujet central de la réunion du Sous-comité méditerranéen qui aura lieu à Chypre va se concentrer autour de l'axe **"Plans de gestion pour les villes historiques méditerranéennes et viabilité"**.

CIVVIH constate que :

"L'humanité fait face aujourd'hui à plusieurs changements, qui concernent particulièrement l'habitat en général et les villes et régions urbaines plus particulièrement". "Les villes historiques et les régions urbaines constituent les structures spatiales qui expriment l'évolution d'une société et son identité culturelle" (Valletta Avril 2010).

C'est communément accepté que les Villes historiques et les régions urbaines sont des organismes vivants en changement constant. Ces changements influencent toutes les composantes de la ville, naturelles et faites par l'homme, tous les aspects tangibles et intangibles.

A cause des ces altérations et en référencé aux discussion du CIVVIH à Valletta en avril 2010 c'est nécessaire de déterminer les provisions, les règles et les objectifs des changements, d'identifier et contrôler le développement contemporain dans le domaine de la construction, tout en rassurant que les valeurs du Site ne changeront pas mais qu'elles seront suffisamment protégés et conservés. Un changement bien organisé pourrait être une opportunité d'améliorer la qualité de la ville et de ses éléments historiques.

Lors de la réunion de Chypre, on propose de mettre l'accent sur les Plans de Gestion, vu qu'ils forment la méthodologie et l'outil de Protection, ils identifient et formulent les valeurs des Sites et ils définissent les Sites Protégés, aspirant vers la protection, l'amélioration, la gestion viable ainsi que vers l'augmentation de la prise de conscience du public.

Dans le même contexte, on propose de se concentrer sur des facteurs inclus dans un Plan de Gestion, tels l'identification de valeurs (en combinaison avec les Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle), la législation, le contrôle, la collaboration efficace des acteurs compétents, des créateurs des politiques, des citoyens et de toutes les parties prenantes affectées, sous la guidance du Centre du Patrimoine Mondial et avec la solidarité des groupes Consultatifs Internationaux. Des paramètres comme l'administration, les fonds, l'état de conservation, la recherche, la diffusion d'information, l'accessibilité, etc. pourraient être davantage discutés et développés, dans la direction

d'arriver à de paramètres de plans d'action, qui pourraient guider d'une manière pratique les parties prenantes.

De plus, la réunion adressera le besoin d'élaborer de Plans de Gestion se concentrant sur les besoins qui surgissent de la vie contemporaine, mais aussi en incluant de nouvelles menaces comme le Changement Climatique, les plans de réduction de risque, les plans d'évacuation pour visiteurs et objets mobiles, la vigilance envers le danger et les systèmes de protection, ainsi que leur relevance avec d'autres plans (plans urbains, plans globaux, plans spatiaux, etc.) sont des sujets à analyser pendant la réunion. De plus, le sujet susmentionné est opportun, vue la demande du Centre du Patrimoine Mondial lors de la dernière rencontre des points-focaux pour la sous-région méditerranéenne (Israël 2010) que toutes les Etats-Membres complètent jusqu'à 2012 un Plan de Gestion pour chacun de leurs Sites inscrits dans la Liste du Patrimoine Mondial.

La réunion prochaine du Sous-Comité Méditerranéen du CIVVIH à Chypre avancera l'échange des points de vue concernant la procédure et la méthodologie à suivre pour l'élaboration des Plans de Gestion et examiner la forme appropriée afin de couvrir tous les aspects d'une région historique.

Ainsi que la diffusion des meilleures pratiques sur des sujets précis, comme la régénération et la gestion à travers la dissémination des cas d'études, on attend de mettre l'accent sur des sujets spécifiques, comme: Nouveau Développement dans les Noyaux Historiques, Usages, Mobilité/Circulation. Finalement, le sujet du Tourisme Urbain dans les Villes Méditerranéennes Historiques en tant que paramètre individuel et spécial sera affiné et examiné en détail.

Les sujets spéciaux proposés pour discussion lors de la réunion de Chypre sont :

- a. Contexte et nouvelles directives liés aux plans de gestion
- b. Le tourisme urbain en tant que facteur spécial des plans de gestion des villes méditerranéennes
- c. Procédures pour l'élaboration des plans de gestion
- d. Partage des meilleures pratiques concernant : la Gestion du Patrimoine Culturel, la Régénération des Centres Historiques, le Nouveau Développement dans les Noyaux Historiques, les Usages, la Mobilité/Circulation, Tourisme dans les Villes Historiques Méditerranéennes

Le programme provisoire de la réunion sera annoncé prochainement

Organisé par: ICOMOS Chypre & CIVVIH

Contactez : Athina Papadopoulou (ath-geo@cytanet.com.cy)

Comité scientifique:

Prof. Nur Akin (Turquie), Prof. Sofia Avgerinou-Kolonias (Grèce), Prof. Teresa Coletta (Italie), Prof. Heleni Maistrou (Grèce), Athina Papadopoulou (Chypre).

APPEL A COMMUNICATIONS

Vous êtes invités à présenter vos communications.

Lignes directrices pour la forme du résumé

Nous vous invitons d'envoyer vos résumés de pas plus de **300 mots** portant sur le sujet de la réunion. C'est recommandé d'envoyer votre résumé jusqu'au 10 octobre 2010 à ath-geo@cytanet.com.cy

Lignes directrices pour la forme de la communication

Vous devriez envoyer votre communication uniquement si votre résumé sera accepté. L'article présenté doit être en forme de Microsoft Word (pour Windows ou mac, seulement en version .doc). Vous êtes priés d'utiliser la mise en page suivante:

- Les textes originaux ne devraient pas excéder 6 pages imprimés (les images et tableaux inclus) avec des marges de 2,5cm à la droite et la gauche, un espace entre les lignes de ½ ligne et une moyenne de 30 lignes par page.

Page de titre

Titre de l'article – Auteur – Fonction/Organization/Direction/Département – Adresse, téléphone/fax et adresse électronique – Date de soumission.

Résumé

Résumé d'un maximum de 250 mots – But de l'article (1-3 phrases) - Conclusions (1-3 phrases) – Les résumés doivent être accompagnés de mots-clés (afin d'optimiser votre article pour les classifications des moteurs de recherche).

Corps principal du texte

Introduction (sans utiliser le mot "introduction" comme titre) – Texte principal – Les images doivent être envoyées dans un fichier séparé – Références bibliographiques.

Références bibliographiques

Les références doivent être citées dans une page séparé et numérotées en ordre consécutif, comme elles apparaissent dans le texte.